



COLLABORER AVEC BLSC

Team BLSC

Conseils juridiques
gratuits



Julliet 2025

Table des matières

Préface	03
Qui sommes-nous?	04
Que faisons-nous?	05
Notre expertise	06
Notre méthode de travail	07
Notre équipe	08
Nos consultants	10
Pourquoi collaborer?	11
Comment collaborer?	12
Contact	13

Préface



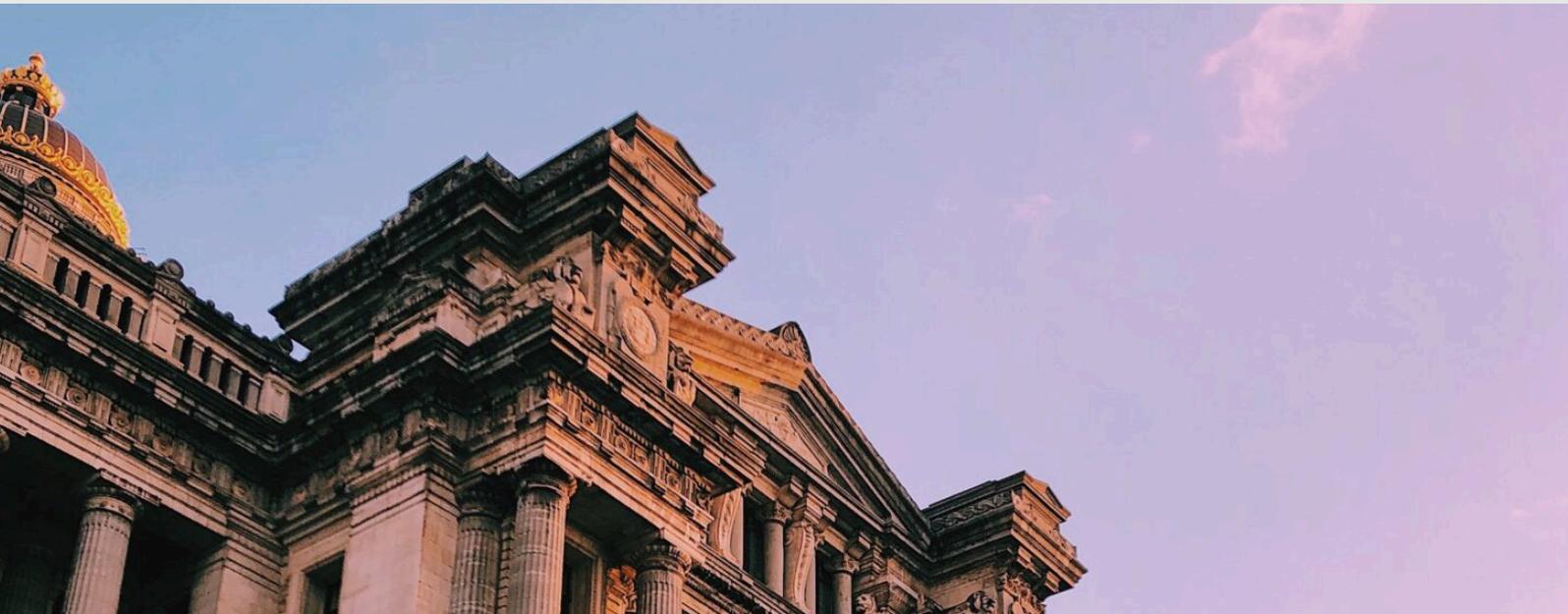
Asya Esra Ipek
President
2025-2026

Bienvenue chez BLSC,

Brussels Law School Consultancy est bien plus qu'une organisation étudiante. Nous sommes un groupe croissant d'étudiant·e·s en droit engagé·e·s de la Vrije Universiteit Brussel, qui mettent leurs connaissances juridiques au service de la société. Grâce à des conseils juridiques gratuits, nous rendons le droit plus accessible tout en développant notre expérience pratique dans un cadre professionnel et enrichissant.

En tant que présidente, je suis fière de l'équilibre que BLSC offre : entre théorie et pratique, entre apprentissage et engagement, entre formation académique et responsabilité sociale. Dans cette brochure, vous découvrirez notre fonctionnement, notre équipe et les possibilités de collaboration.

Bienvenue dans un réseau où le droit vit, évolue et crée du lien.



Qui sommes-nous?

“

Brussels Law School Consultancy est une asbl dynamique, fondée en 2019 par quatre étudiants en droit de la VUB. Avec un objectif clair dès le départ : rendre le conseil juridique accessible et gratuit pour ceux qui en ont le plus besoin. Depuis lors, plus de 350 dossiers ont été menés à bien, au profit de particuliers, d'organisations et d'entreprises, dans une grande variété de domaines juridiques.

Notre équipe est composée d'étudiants motivés en troisième année de bachelier et en master en droit. Ils s'engagent bénévolement à fournir des conseils juridiques de qualité. Chaque dossier est traité par au moins deux consultants-étudiants et soumis à un contrôle de qualité rigoureux.

Nos compétences couvrent un large éventail de matières juridiques, notamment le droit du bail, le droit de la famille, le droit social, le droit des affaires, etc.

Grâce à cette diversité, nous sommes en mesure d'aider aussi bien les citoyens que les organisations confrontés à des questions juridiques variées.

BLSC, c'est bien plus que des conseils juridiques. Ce qui nous rend uniques, c'est l'alliance entre impact social et valeur éducative. Nous investissons activement dans le développement de nos consultants via des ateliers, séminaires et moments de feedback. Cela nous permet de renforcer des compétences clés telles que la gestion du temps, la communication et l'esprit critique. Nos consultants-étudiants se préparent ainsi à la fois à la pratique juridique et à un engagement citoyen actif.

Nous croyons fermement en la collaboration avec les acteurs locaux et sociaux. En unissant nos forces, nous pouvons réduire les barrières juridiques pour les groupes vulnérables et œuvrer ensemble pour une société plus juste.

”

Que faisons-nous?

Conseil juridique gratuit



Chez BLSC, toute personne peut bénéficier gratuitement d'un conseil juridique personnalisé. Que vous soyez un particulier, un entrepreneur débutant ou une organisation sociale, BLSC vous aide volontiers avec des questions juridiques concrètes. Après réception des informations nécessaires, nos Head of Legals analysent le dossier et l'assignent à une équipe de consultants. Dans un délai d'une semaine, la personne demandeuse reçoit un avis clair et juridiquement fondé.

Depuis 2019, nous avons traité plus de 350 dossiers dans divers domaines du droit.

Workshops & events



BLSC organise également des ateliers et événements, tant pour ses propres consultants que pour les autres étudiants en droit. De cette manière, nous encourageons un apprentissage axé sur la pratique et rendons le savoir juridique accessible à toutes et à tous.

Notre expertise

Droit du bail

Droit des
contracts

Droits des
sociétés

Droit pénal

Droit de la
famille

...

Notre méthode de travail

1. Réception du dossier

Vous ou votre client nous transmettez le dossier par e-mail (cases@blsc.be) ou via le formulaire de contact sur notre site web.

Chaque demande est traitée avec discrétion et le plus grand soin.

3. Élaboration du conseil

Les consultants se mettent au travail et rédigent, sous supervision, un avis juridique clair, fondé et adapté à la situation du client.

2. Analyse & attribution

Nos Head of Legals analysent le dossier, demandent des informations complémentaires si nécessaire et l'attribuent à deux consultants compétents.

4. Envoi & suivi

L'avis est envoyé dans un délai d'une semaine. Si nécessaire, nous assurons un suivi ou des explications complémentaires.

Notre équipe

BLSC est dirigée par une équipe motivée d'étudiants, chacun ayant une responsabilité propre au sein de l'organisation. Le comité de direction constitue le cœur battant des activités et veille au bon fonctionnement, à la qualité du contenu ainsi qu'aux relations externes.

Ensemble, le comité supervise le fonctionnement professionnel de BLSC, en portant une attention particulière à la qualité, aux opportunités d'apprentissage et à la pertinence sociale.





Asya Esra Ipek
President
president@blsc.be



Thibault Dirickx
Head of Legal
cases@blsc.be



Laly Vanuxem
Head of Legal
cases@blsc.be



Radesh B. S. Kumar
Vice-President
Finance



Jordi Vaes
Vice-President
Secretary



Sendoss Bougrine
Vice-President
Education



Oumaima Messaoudi
Vice-President
Expansion



Dean Geldof
Vice-President
Human Resources



Canan Kaya
Vice-President
Marketing

Nos consultants

Sélection & Formation

Nos consultants sont des étudiants en troisième bachelier et en master en droit à la VUB. Ils sont soigneusement sélectionnés sur base de leur motivation, de leurs connaissances juridiques et de leurs compétences en communication.

Après leur recrutement, ils suivent une formation interne et bénéficient d'un accompagnement et de retours continus.

Sur le terrain

Nos consultants travaillent en équipe sur des dossiers et apprennent à collaborer, à mener des recherches, à communiquer avec les clients et à formuler des conseils clairs – des compétences essentielles pour leur avenir dans la pratique juridique.



Pourquoi collaborer?

Ce que nous offrons

- Conseil juridique gratuit pour tous
- Anonymat et discrétion garantis
- Accompagnement par de futurs juristes
- Conseils clairs et compréhensibles
- Conseils disponibles en néerlandais, français et anglais
- Thématiques pertinentes : logement, travail, dettes, contrats, famille...

Notre fonctionnement

- Conseil rendu sous 7 jours
- Réorientation facile via e-mail ou formulaire web
- Communication fluide et suivi
- Sans frais ni démarches administratives
- Équipe accessible et proche de vous

Pourquoi c'est important

- Pour ceux pour qui l'aide payante n'est pas évidente
- Plus de 350 dossiers traités depuis 2019
- Ensemble, pour un accès au droit facilité
- Engagement social avec un impact réel

Comment collaborer?

Apporter des dossiers

Vous nous transmettez directement vos questions juridiques. Nous traitons chaque dossier et fournissons un conseil gratuit dans un délai d'une semaine.

Orienter vos clients

Vous orientez vos clients vers nous. Ils prennent directement contact, et nous assurons le suivi.

Matériel de communication

Nous vous fournissons des flyers et visuels numériques pour faire connaître BLSC auprès de votre public.

Soutien supplémentaire

Intéressé par d'autres initiatives, comme des séances d'information ? Faites-le nous savoir, nous serons ravis d'en discuter avec vous.





Contactez-nous

www.blsc consultancy.be

info@blsc.be